

Apposer ici le tampon de l'organisateur

## ATTESTATION "ANNULATION INTERRUPTION" ET DOMMAGES AUX BAGAGES

DECLARATION DE SINISTRE [Contrat n°120098] "ANNEXE 11ter"

Gagnez du temps ! effectuez votre déclaration en ligne à

<https://indemnisation.mondial-assistance.fr>

### OPTIONS « ANNULATION DE VOYAGE- INTERRUPTION DE SEJOUR » ET « DOMMAGES AUX BAGAGES »

#### Identité du déclarant :

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

#### Identité de la victime ou des victimes

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Date du sinistre (de l'annulation ; de l'interruption ou des dommages subis par les bagages) : .....  
Lieu du sinistre : .....  
Déclaration succincte : .....

Nature du sinistre :

▼  
Cocher la case concernée

#### Pièces justificatives à la déclaration

Règle générale : l'assuré doit, par des attestations, factures, ordonnances, certificats ou autres documents adéquats, prouver à l'assureur le bien-fondé de l'indemnité réclamée.

Fournir systématiquement : Copie du bulletin d'inscription + factures + dans tous les cas, les justificatifs indiqués ci-après (se reporter aux notices descriptives « Dispositions en cas de sinistre » pour les autres justificatifs à fournir selon la nature de l'événement à l'origine du sinistre)

ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION	
<input type="checkbox"/>	<b>ANNULATION</b> - la confirmation de réservation des prestations assurées, - le cas échéant, le document officiel précisant le lien de parenté avec la personne à l'origine de l'annulation (copie du livret de famille, certificat de concubinage,...), - un R.I.B., - après examen du dossier, tout autre justificatif à la demande de Mondial Assistance.
<input type="checkbox"/>	<b>INTERRUPTION</b> - les factures de l'Organisme habilité du Voyage, - un R.I.B., - les originaux des titres de transport retour <b>non utilisés et utilisés</b> , - la référence du dossier pour lequel l'Assuré a obtenu l'accord d'interrompre le séjour par Mondial Assistance, <b>ou</b> - l'attestation d'intervention d'un autre assureur précisant le motif de l'intervention, - après examen du dossier, tout autre justificatif à la demande de Mondial Assistance.
<b>BAGAGES Fournir systématiquement :</b> l'original du Constat d'Irrégularité Bagages (P.I.R.) établi par le service Bagages de la Société de transport, ainsi que le ticket original d'enregistrement du (des) bagage(s) concerné(s).	
<input type="checkbox"/>	<b>Nature du dommage</b> <b>Perte</b> les factures d'achat originales des <i>Biens garantis</i> disparus. <b>Vol</b> - le dépôt de plainte circonstancié établi auprès des autorités de police les plus proches du lieu du délit - les factures d'achat originales des <i>Biens garantis</i> , - les photos et attestations d'estimation certifiées par un expert agréé lorsqu'il s'agit de bijoux, montres, perles, pierres précieuses et objet façonnés avec du métal précieux. <b>Destruction totale ou partielle</b> - le témoignage écrit de l'accompagnateur ou d'un tiers et/ou un certificat médical si le dommage s'est produit lors d'un <i>Accident corporel</i> de l'Assuré, - la facture des réparations du <i>Bien garanti</i> détérioré accompagné de la copie de la facture d'achat de ce <i>Bien garanti</i> . <b>Ou</b> - le certificat d'un professionnel attestant du caractère irréparable du <i>Bien garanti</i> détérioré accompagné de la facture d'achat originale de ce <i>Bien garanti</i> . - attestation écrite de l'entreprise concernée.
<b>Attestation du vendeur concernant l'assurance « Annulation / Interruption »</b>	
Rubrique :	Montant en euros TTC (à compléter)
- Prix de vente du séjour + cotisation assurance annulation- interruption.....	=
-Prix de l'assurance annulation - interruption de séjour.....	=
-Montant réglé par l'acheteur à la date d'annulation du séjour y-compris coti. ass.. anul.int..	=
-Montant remboursé par le vendeur à l'acheteur en fonction des conditions de paiement prévues au contrat de vente et des conditions d'annulation figurant sur la notice d'information préalable.....	=
<b>-Montant restant à charge de l'acheteur ou montant des frais d'annulation.....</b>	

Fait le .....  
La victime

Fait le .....  
Le vendeur

Si vous ne faites pas votre déclaration en ligne, vous pouvez transmettre votre déclaration par mail à : [svc.reglementassistance@mondial-assistance.fr](mailto:svc.reglementassistance@mondial-assistance.fr), ou adresser le dossier à : Mondial Assistance – Service Relations Clientèle – Tour Gallieni II - 36 avenue du Général de Gaulle - 93175 Bagnolet cedex